



WWF

PRATIQUE

FR

2016

CHARTÉ D'ÉCO-CONCEPTION DES PRODUITS PAPIERS UTILISÉE PAR LE WWF-FR

Cette charte d'éco-conception permet aux publications, publipostages, catalogues ou autres produits papiers (livre, cahiers...) d'être conforme à la politique papier responsable du WWF-FR.

C'est un vecteur de réduction de l'empreinte écologique du produit, de crédibilité, de transparence et de pédagogie sur la thématique.

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF oeuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Pascal Canfin en est le directeur général depuis le 5 janvier 2016.

Pour découvrir nos projets sur le terrain, rendez vous sur : <http://projets.wwf.fr>

Ensemble, nous sommes la solution.

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)
® « WWF » & « Living planet » are WWF Registered Trademarks /
« WWF » & « Pour une planète vivante » sont des marques déposées.

WWF France, 1 carrefour de Longchamp, 75016 Paris.

 www.wwf.fr

 [/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)

 [/wwffrance](https://www.instagram.com/wwffrance)

 [@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)

 [/wwffrance](https://www.linkedin.com/company/wwffrance)

INTRODUCTION

En tant que matériau renouvelable, le papier présente généralement une empreinte écologique inférieure à ses alternatives. Toutefois, ses utilisations, son exploitation, sa production et son recyclage génèrent une empreinte réelle qui, si elle n'est pas gérée durablement, peut peser négativement sur la qualité des forêts, de la biodiversité, des eaux, de l'air.

L'activité du WWF nécessite l'impression de quatre grandes familles de produits papiers :

- 1/ du papier de bureau (ramettes, enveloppe, bloc note, etc.) (PB) ;
- 2/ des publications et support de communication (DIPE) ;
- 3/ des appels à dons, des supports de collecte et des catalogues (DIPE) ;
- 4/ des produits papier vendus, de marque WWF ou portant son logo (PPM).

Le WWF-FR reconnaît que ces produits papier doivent être encadrés par une politique éclairée, de même que la communication numérique. Une politique papier responsable a été renouvelée en 2016 et des outils mis en place.

Cette charte d'éco-conception des produits papiers utilisée par WWF-FR en fait partie. Elle vise à la fois à formaliser les bonnes pratiques, les transmettre à tous collaborateurs, mais également aux prestataires du WWF-FR. Cette première version est une première approche qui sera développée, affinée et complétée selon les besoins. Elle répond aux questions les plus communes : comment faire une maquette éco-conçue ? Comment choisir le papier ? Comment choisir l'imprimeur ? Quelles informations est-il nécessaire de transmettre pour un transparence optimale sur nos pratiques.



PRÉPARER UNE MAQUETTE ÉCO-CONÇUE

Opportunité de la publication

Mon document est-il vraiment nécessaire ? Puis-je le dématérialiser (utilisation de support web uniquement) ? Dois-je faire deux versions, imprimée et numérique ? Quelle est la version environnementalement la plus vertueuse ? La réponse à ces questions dépend de la publication : type de publication, type de cible et contexte de l'action, confort de lecture souhaité, volume, durée de vie et usage de la publication.

Format et pagination

Les formats n'entraînant pas de gâchis de papier sont à favoriser. Les formats autres que le standard A (A5, A4, A3, A2, etc.) sont à proscrire. Si exception, il est essentiel d'en discuter avec l'imprimeur ou le graphiste pour optimiser son empreinte papier (et le coût). De même, bien formater le nombre de page du document (multiple de 4) est indispensable pour éviter les pages blanches, et surtout les pages inutiles souvent masquées d'à-plat de couleur (photo) difficile à désencrer lors du recyclage.

Charte graphique

Imposée par WWF-Int, celle-ci doit être rigoureusement respectée pour toutes créations. Le principe graphique (marge, page ou double page d'à-plat couleur) est très esthétique mais peut être améliorée d'un point de vue de l'éco-conception (voir avec le graphiste, en fonction de la publication).

Nombre d'exemplaires

Tout exemplaire imprimé doit utilement porter son message jusqu'à sa cible. Il est important de bien réfléchir à la quantité commandée. Pour ce faire, voici quelques petites questions à se poser :

- quelle est ma cible ?
- combien sont mes lecteurs ?
- combien de personnes suis-je capable de réellement toucher (en fonction des listings d'adresses disponibles, des événements ou salons auxquels je peux participer...) ?
- quelle est la durée de vie de mon document ? Pourrions-nous encore le diffuser dans 6 mois, 1 an, 5 ans ? Pour les faibles durées de vie et les grandes diffusions, privilégier l'e-communication ;
- à partir de quelle quantité le prix d'impression devient-il intéressant (économie d'échelle) ? A voir avec l'imprimeur au cas par cas. Le prix des petits tirages a beaucoup baissé ces dernières années. Il est parfois plus sûr de faire deux tirages sans risques, qu'un gros tirage qui s'avère non distribué.

Les éléments perturbant le recyclage

Il est clé de supprimer de nos productions tous les éléments perturbant le recyclage :

- la couverture plastique qui sert à rigidifier le document (à remplacer par une couverture papier d'un grammage supérieur aux pages intérieures pour les rapports épais) ;
- la plastification, sauf cas réellement utile (ex. poster réutilisable) ;
- le pelliculage des couvertures (vernis UV) ;
- les encarts plastiques ;
- les inserts, notamment de DVD (sauf si nécessaire au rapport et impossibilité de mettre en ligne le contenu) ;
- les colles de reliures. La reliure piqué métal est généralement la meilleure alternative pour un rapport.

CHOISIR LE PAPIER

Grammage

Le choix du grammage est important car il va permettre d'économiser sur de nombreux domaines (empreinte écologique, matière, poids du rapport, coûts d'envoi). Par exemple, entre un rapport imprimé sur un papier de grammage 115 g/m² ou 80 g/m², la réduction est conséquente (poids réduit de 21%).

Le grammage est clé pour la qualité de présentation et la vie du document. Il doit être adapté à la cible et au type de document. Pour des rapports nécessitant une qualité supérieure, il est conseillé un grammage plus important pour la couverture que pour l'intérieur. Des grammages limite à éco-conseiller sont mentionnés dans le tableau 1. À adapter selon le document, la qualité souhaitée et les papiers disponibles : il s'agit toujours d'un compromis.

Tableau 1. Grammages limite conseillés en fonction des principaux usages.

Type de document	Couverture	Intérieur	Notes
Papier toilette	35 g/m ²		2 plis
Catalogues	40 g/m ²		
Publipostage	60-80 g/m ²		
Newsletter, flyer	60-90 g/m ²		
Dépliant	115-150 g/m ²		
Rapport annuel ou d'étude	150-250 g/m ²	80-115 g/m ²	Intérieur : > 115 g pour des grands à-plats de couleurs Couverture : > 150 g pour la solidité, sans pelliculage
Livre	Couverture souple : 250-350 g/m ²	80-115 g/m ²	Pour les beaux livres et selon les usages (ex. éducatifs) les grammages et papiers varient
Affiche	130-150 g/m ²		Sauf cas particulier ou multi-usages, pas d'encapsulage
Marque-page, carte	200-300 g/m ²		
Pochette à rabat	300 g/m ²		
Chevalet de bureau	350 g/m ²		

Blancheur

Elément clé de l'aspect donné à la publication, la blancheur s'avère un choix stratégique :

- veut-on se distinguer en montrant au premier coup d'œil que le papier est recyclé, un peu « vintage » ? Cela s'adapte-t-il à ma cible ? Auquel cas les papiers recyclés de qualité mais peu blanchis sont utilisables (type Cyclus par exemple) ;
- veut-on faire la preuve qu'une impression responsable peut aussi être de haute qualité ? Auquel cas, il existe des papiers recyclés dont la différence à la fibre vierge n'est plus visible. Certaines gammes de papiers recyclés sont tout à fait de haute qualité et blanchies sans usage de chlore (type Cocoon par exemple).

La blancheur est mesurée selon des normes (ISO ou CIE). En fonction de votre cible de communication vous pourrez choisir :

- une blancheur faible pour le brouillon (fibres vierges bas de gamme) ou pour montrer le caractère « vintage » de certains recyclés (CIE égal à 90 pour Cyclus par exemple) ;
- une blancheur standard, idéale pour les impressions internes, photocopies ;
- une blancheur élevée avec des papiers qui permettent d'obtenir un meilleur contraste de couleur, et un rendu d'impression plus net. Aucune différence de blancheur avec des fibres vierges blanchies (CIE égal à 150 pour Cocoon par exemple). Par ce fait, si les appositions des logos montrent le choix du papier recyclé, on contribue à promouvoir l'image et la qualité des papiers recyclés ;
- une blancheur extrême, peu utile dans notre cas.

Couleurs

Autant que possible, le WWF exclut les usages de papiers de couleur teintés dans la masse ou Kraft, qui présentent une perturbation au bon recyclable. Il est recherché, à coût acceptable, des solutions de remplacement (ex. enveloppes Kraft blanches).

Fibres recyclées, vierges ou mixtes et certifications

Le WWF s'engage à utiliser exclusivement des papiers fabriqués en matière 100% recyclée et/ou certifiée FSC® (classés A à AAA selon la classification environnementale des papiers graphiques du WWF-FR et/ou notés > 70/100 sur Check You Paper, <http://checkyourpaper.panda.org/>). Le WWF-FR exclut d'utiliser toute source de papier controversée (classée E) ou pouvant en contenir (classée B à D) (figure 1).

Pour les gros achats ou tirages, il est conseillé de vérifier la responsabilité environnementale des papiers utilisés, via la base de données Check your paper, rassemblant des papiers contrôlés de façon indépendante (<http://checkyourpaper.panda.org/>).

Ponctuellement, pour les plus gros tirages (>30 T), le WWF-FR peut utiliser une analyse des fibres du papier qui a servi à l'impression, de façon à confirmer l'absence de fibres à risques et le bon respect du cahier des charges (coût environ 80 € par échantillon ; délai de 3 semaines).





CLASSIFICATION DE LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PAPIER GRAPHIQUE AU BUREAU

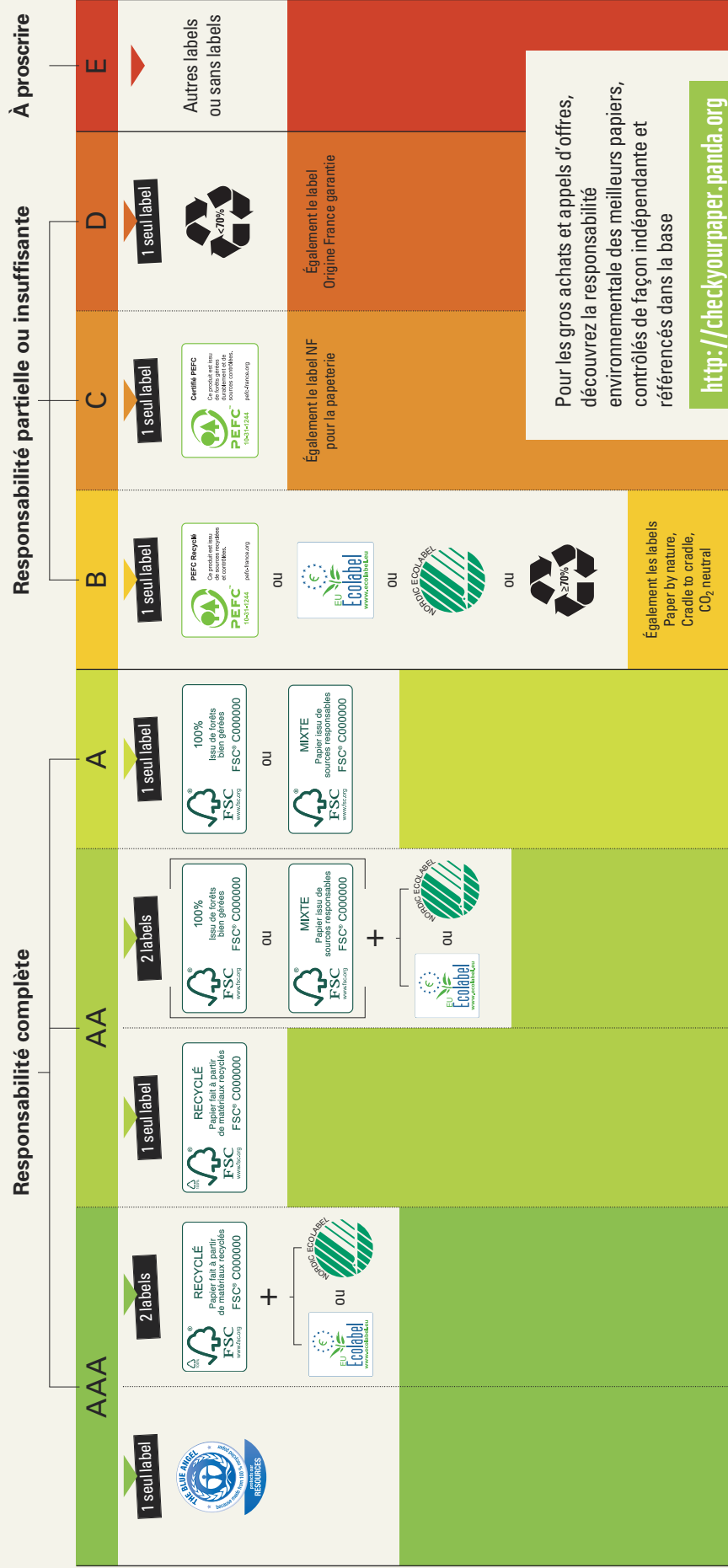


Figure 1. Classification de la responsabilité environnementale des papiers graphiques.

CHOISIR L'IMPRIMEUR

Type d'impressions

L'imprimeur et le type d'impression dépendent du document et du tirage :

- numérique pour les petits tirages ;
- offset feuille à feuille ;
- rotative pour les gros tirages.

Les encres

Les encres à utiliser sont, par ordre de préférence : encre végétale, encre sans solvant 100% naturelle. Éviter les encres phosphorescentes, celles comprenant des solvants ou à fort taux de COV (composants organiques volatiles).

Reliures, plastifications et pelliculage des couvertures

Parce qu'elles font partie des éléments perturbateurs du recyclage, les reliures plastiques ou métal, les papiers pelliculés et les couvertures plastiques sont à exclure autant que possible. Les reliures piquées métal sont les plus adaptées aux documents produits, sauf cas de documents épais (dos carré collé). Un dos carré collé est un perturbateur de recyclage mais est acceptable pour la production de livres. Pour les rapport, préférer une pique métal.

Label et garantie de qualité des imprimeurs

Différentes démarches environnementales sont encadrées par un label ou une norme. Préférer les imprimeurs ayant une démarche environnementale complète. Ils sont généralement détenteurs de la marque Imprim'Vert, Print Environnement ou d'une certification ISO 14001. En cas d'utilisation de papiers FSC®, seul un imprimeur labellisé FSC® peut apposer le logo. Une liste d'imprimeur avec lesquels le WWF-FR travaille est tenue à jour (annexe 9).



© papernature/Adobe Stock

Localisation de l'imprimeur et délais de routage

Pour des raisons évidentes d'empreinte CO₂ associée à votre commande, il est impératif de bien réfléchir à la fois à la localisation de l'imprimeur et aux délais de routage laissés à l'imprimeur. Il est nécessaire d'imprimer autant que possible localement ou à une distance < 800 kg pour certaines productions, et de réduire les envois express nécessitant avion ou camion.

Pour ce qui concerne les productions d'origine extra-européenne, le WWF exige l'utilisation de fournisseurs certifiant FSC® le produit. La consultation de l'animateur de la politique papier est nécessaire pour expliquer les risques ainsi évités (papier ou impression associés à la déforestation, exploitation illégale, gestion non durable) et trouver les prestataires les plus vertueux dans le pays considéré (via le réseau GFTN).

ÊTRE TRANSPARENT SUR LES PRATIQUES

Nature des mentions environnementales

Apposer les bonnes mentions et logos est un enjeu à la fois de transparence sur les pratiques et de pédagogie. Le WWF-FR a décidé que toutes ses impressions (lettre, rapport et brochures, catalogues...) porteront, de façon adaptée au format, une information claire sur les caractéristiques du tirage et des papiers, la qualité du processus d'impression ainsi qu'une incitation au recyclage.

Le WWF appose lorsque cela est pertinent le calculateur environnemental d'Arjowiggins, sous une forme texte ou graphique (<http://www.arjowigginsgraphic.com/fr/developpement-durable/questions-environnement/calculateur-environnemental/#>). Une présentation de son usage en vidéo est disponible à : <https://youtu.be/AtFnAycIqfg>

Sur les questions de l'empreinte carbone, il peut alternativement être apposé l'équivalent CO₂ de l'exemplaire : il est généralement fourni lors du devis par l'imprimeur avec qui nous travaillons. Il doit être demandé et intégré par nos soins au document définitif produit par le graphiste.

Les labels et logos

Les labels appartiennent à notre prestataire :

- c'est le cas des imprimeurs certifiés FSC® pour une publication utilisant du papier FSC®. Il doit impérativement comporter leur n° de licence (image et n° transmis par l'imprimeur, FSC®-Cxxxxxx) ;
- le label Imprim'Vert quand l'imprimeur est labellisé.

D'autres logos peuvent ou doivent être apposés :

- le logo Triman, obligatoire de par la loi pour les catalogues et produits mis sur le marché depuis janvier 2015. Il est conseillé de le faire figurer, avec ou non un texte faisant la promotion de la collecte pour recyclage ;
- le logo Ecofolio, contractuellement apposable sur les produits papier assujettis (cf annexe 2), comme les magazines et catalogues. Redondant avec le précédent logo, le WWF l'appose dans la mesure du possible pour être pédagogique.

ATTENTION AU PEFC

Le WWF ne soutient pas le système de certification forestière PEFC car il n'assure pas partout dans le monde le minimum acceptable pour la gestion durable des forêts. Or le papier est une ressource mondialisée et sous le label PEFC sont vendus parfois des papiers controversés (issus de la déforestation).

Le WWF privilégie le FSC®. Il s'agit d'un système de certification de la gestion durable des forêts qui, par la qualité de ses standards et de ses contrôles, permet l'atteinte d'une exigence minimum partout dans le monde.

Nous ne souhaitons pas utiliser de papier certifié PEFC pour nos publications, **encore moins en faire la publicité par apposition de son logo sur nos documents, rapports ou enveloppes.**



LA TRANSPARENCE

EN PRATIQUE

Les mentions à mettre dépendent de la publication, des choix qui ont été fait (papier, imprimeur, etc.), ainsi que de la place disponible. On ne peut mettre une information aussi exhaustive sur un courrier que sur un rapport, où un troisième de couverture est souvent disponible pour cela. Ci-après figurent quelques exemples non exhaustifs.

Principe d'utilisation des marques par WWF-FR



→ Seul un producteur certifié FSC® peut apposer un label FSC® qui doit impérativement porter son N° de licence qui lui est propre (FSC-Cxxxxxx). Le label peut varier d'une commande à une autre selon le support utilisé. A chaque commande, le prestataire concerné pourra transmettre le label correspondant au papier (100%, Mixte ou recyclé, avec son n° de licence) pour établir la mise en place.

Pour la vente de produits certifiés FSC® par WWF sur le site Internet ou pour toute communication sur les engagements de WWF vis-à-vis du FSC®, la mention de la certification FSC® reprise par WWF-FR (avec ou sans apposition du logo) ne peut se faire que dans le cas d'un contrat de licence spécifique (Trademark Service Provider).

Le WWF-FR s'engage à la mettre en place et à vérifier préalablement à leur usage les informations concernant ses fournisseurs (<http://info.FSC.org/certificate.php#result>) comme demandé par le standard FSC®-STD-50-002. Le visuel devra ensuite être validé par l'organisme certificateur. NB : C'est le seul cas de figure où une entreprise non certifiée peut utiliser un label.



→ La mention et/ou le logo du label Imprim'vert (rond ou feuille) peut être apposé dès lors que le producteur est labellisé (<http://www.imprimvert.fr/page/38/Annuaire-imprimeurs>).



→ Le logo Triman doit obligatoirement être apposé sur tous les publipostages et catalogues commerciaux. Toutefois, le WWF choisit de l'apposer plus largement, dans un but pédagogique.





Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

→ Le logo « papier » d'Ecofolio doit être contractuellement apposé sur tous les produits éligibles à la déclaration Ecofolio. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur du logo Triman, obligatoire pour certains produits, il peut être choisi de ne pas l'apposer.

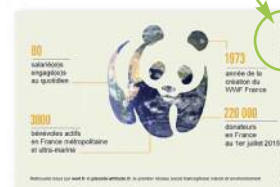
Exemple d'apposition souhaitée pour être transparent

→ Courrier imprimé





	Exemple de mentions à mettre en place (légalement non obligatoire)
Papier	« Imprimé sur papier 100% recyclé »
Collecte pour recyclage	 OU 

→ Carte de visite









	Exemple de mentions à mettre en place (légalement non obligatoire)
Papier	Mention « Papier 100% recyclé » en haut à droite au verso
Collecte pour recyclage	Rien (support trop petit pour apposer le logo Triman)



→ Brochure imprimée

	Exemple de mentions à mettre en place (légalement non obligatoire)
Papier	 RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C000000
Impression	
Collecte pour recyclage	 OU 







→ Rapport imprimé ou livre

	Exemple de mentions à mettre en place (légalement non obligatoire)
Papier/ Impression	 et  et/ou <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Tirage de 100 exemplaires sur papier AAA, Cocoon Silk d'Arjowiggins Graphic, 100% recyclé, certifié FSC® et Ecolabel européen, 115 g/m² pour les pages intérieures, 150 g/m² pour la couverture. </div> et 
Collecte pour recyclage	 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Je ne suis pas un déchet mais une ressource, recyclez-moi. </div> OU  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Le livre est un objet vivant plein de ressources, en dernier lieu recyclez-moi </div> OU  et si possible  <p style="font-size: small;">Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.</p>
Empreinte via calculateur Arjowiggins	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px;">  <p>Cocoon Silk est un papier couché 100 % recyclé, fabriqué en France, certifié FSC® Recycled et Ecolabel européen.</p> <p>Il a les mêmes performances de machinabilité et d'imprimabilité que les papiers non recyclés, mais avec des qualités environnementales supérieures et un niveau de blancheur élevé (CIE 126).</p> <p>En utilisant ce papier plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental de l'exemplaire est réduit de 20 g équivalent CO₂, d'environ 5 l d'eau, de 342 Wh, de 243 g de bois (sources : www.arjowigginsgraphic.com/le-calculateur-environnemental.html).</p> </div>






Pour un exemple d'éco-conception, voir le livre « Naturalité des eaux et des forêts » publié en 2016, page 248 et <http://naturalite.lavoisier.fr/livre-respectueux-environnement-WWF.pdf>







→ Jaquette de DVD

	Exemple de mentions à mettre en place (légalement non obligatoire)
Papier/ Impression	 et  et 
Collecte pour recyclage	 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Je ne suis pas un déchet mais une ressource, recyclez-moi. </div> OU  et si possible  <p style="font-size: small;">Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.</p>

→ Impression d'un catalogue et produits vendus de marque WWF

	Exemple de mentions à mettre en place (l'apposition du logo Triman est obligatoire)
Papier/ Impression	 RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C000000 et 
Collecte pour recyclage (légalement obligatoire)	 ou  et si possible 
Empreinte via calculateur Arjowiggins	Adapter une mention à partir de l'outil d'Arjowiggins Graphic si le choix du papier le permet. www.arjowigginsgraphic.com/fr/developpement-durable/questions-environnement/calculateur-environnemental youtu.be/AtFnAyclqfg

→ Impression des publipostages d'appel à dons (dont Traces du Panda)

	Exemple de mentions à mettre en place (l'apposition du logo Triman est obligatoire)
Papier/ Impression	 RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C000000 et 
Collecte pour recyclage	 ou 
Empreinte via calculateur Arjowiggins	Adapter une mention à partir de l'outil d'Arjowiggins Graphic si le choix du papier le permet. www.arjowigginsgraphic.com/fr/developpement-durable/questions-environnement/calculateur-environnemental youtu.be/AtFnAyclqfg


DOCUMENT EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Dans le cas d'une publication uniquement électronique ou d'une version électronique d'un document également imprimé, le WWF-FR modifie la maquette de la version basse définition destinée à l'internet et fait figurer en lieu et place des mentions « papier » les mentions suivantes :

- Le cartouche de la 4^e de couverture est remplacé par :



- Si possible, ajout de :

 Si vous choisissez d'imprimer le fichier pdf, n'oubliez pas que le papier est précieux. Utilisez le mode « recto verso » et/ou livret (deux feuilles par pages), utilisez un papier responsable, partagez vos archives et recyclez quand l'imprimé devient inutile.



e-accessibility

Par ailleurs, si cela est pertinent pour le document, le label e-accessibility peut être utilisé. Il garantit l'accessibilité du contenu aux personnes handicapées. Il peut être utilisé lorsque la version numérique de la maquette est conforme aux normes internationales d'accessibilité (WCAG 2.0). Un tel pdf est alors accessible aux mal et non-voyants par lecture audio automatique.

AUTEURS : Daniel Vallauri

REMERCIEMENTS : Sehen Ratsimbazafy, Julien Dubourg et Virginie Dupuy (Ecofolio), Sandrine Vanier (FSC-FR), Aurélie Soly (Arjowiggins Graphic), Emmanuelle Neyroumande (WWF-Int), Cyril & Valéry Hergott (Riposte Verte), Anne-Sophie Gougeon, Corinne Brémenson, Johnny Castillo, Pascal Herbert, Carole Huyghe, Jean-François Delaire, Amélie Magnin, Marie Brétez, Arnaud Gauffier, Yesenia Cervigon, Brice Van Haaren, Canddie Magdalenat (WWF-FR).

MISE EN PAGE : Sambou-Dubois



Si vous choisissez d'imprimer le fichier pdf, n'oubliez pas que le papier est précieux. Utilisez le mode « recto verso » et/ou livret (deux feuilles par pages), utilisez un papier responsable, partagez vos archives et recyclez quand l'imprimé devient inutile.

A SAVOIR

e-PUB

À VOUS
DE FAIRE
BONNE
IMPRESSION

4

Le nombre d'étapes clé : éco-concevoir une maquette, choisir le papier, choisir l'imprimeur, être transparent sur ses pratiques.

2016

L'année de mise en place d'une politique papier renouvelée au WWF-FR et de cette charte d'éco-conception.



168

Le nombre de tonnes de papier recyclé ou certifié FSC® utilisé par WWF-FR. Eco-conception indispensable.

100%

Pour être parfaitement transparent, faire figurer sur chaque document une information claire sur :

1. le papier (dont la certification) ;
2. la fabrication du produit ;
3. inciter au recyclage après usage.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr